

PROCÈS-VERBAL

de la réunion ordinaire du Conseil Municipal

vendredi 27/02/2026 à 20h30

Salle du Conseil Municipal

Étaient présents : Mesdames Michèle PARENT, Marie-José GARNIER, Messieurs Jean-François ESTACHY, Philippe WOURM, Jean-Luc BOUDOUARD, Jonathan BONNEFONT, Joël ROBERT, David SABATER.

Absents excusés : Monsieur Eric DELAMARE pouvoir donné à Monsieur Jonathan BONNEFONT, Monsieur Ludovic DISDIER, pouvoir donné à Madame Marie-José GARNIER.

Séance ouverte à 20h30.

Désignation du secrétaire de séance : Monsieur Philippe WOURM est candidat.

Approuvé à l'unanimité.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 16/01/2026 -

Pas de remarque. Deux abstentions.

Approuvé à la majorité absolue.

Arrivée de Monsieur Joël ROBERT à 20 :35.

Arrivée de Monsieur Jean-Luc BOUDOUARD à 20 :36.

DÉLIBÉRATIONS

CONVENTION PATURAGE ONF –

Une convention pluriannuelle de pâturage en forêt communale relevant du régime forestier est proposée au conseil municipal. Elle concerne l'alpage de PRIVAT qui s'étend sur une surface exploitable de 7.51 hectares. La commune de SAINT-ETIENNE LE LAUS concède sous forme de vente d'herbes le pâturage moyennant une redevance annuelle de 18,00 € à la charge du concessionnaire ; lequel devra se soumettre au respect de conditions d'accès des véhicules et du troupeau, ainsi qu'à des conditions de sécurité relatives à l'utilisation des chiens de défense dans un secteur réputé très touristique.

Le concessionnaire et conseiller municipal bénéficiaire de la convention présent au moment du débat, n'a pas quitté la salle au moment du vote.

Approuvé à l'unanimité.

SUBVENTION ASSOCIATION AGRIAVANCE 2026 –

L'association AGRIAVANCE organise chaque année la foire agricole de Chorges, qui aura lieu le samedi 23 mai 2026. Elle sollicite la participation financière de la commune.

Une possibilité d'augmentation de la subvention est évoquée par certains membres du conseil. Sous proposition du Maire maintien de cette subvention à 200,00 €, pour le même montant que les années précédentes.

Approuvé à l'unanimité.

COTISATION ET ABONNEMENT ANEM 2026 –

La représentativité exceptionnelle de l'Association Nationale des Élus de la Montagne (ANEM) est reconnue par les pouvoirs publics qui en ont fait un interlocuteur pour toutes les questions relatives à la montagne.

Pour l'année 2026, le montant pour l'adhésion de la commune s'élève à 143,64 €.

Approuvé à l'unanimité.

CHANGEMENT ADRESSE MAIL MAIRIE –

L'adresse mail de la mairie wanadoo.fr est obsolète, longue et difficilement compréhensible pour les correspondants de la commune.

Le devis de l'entreprise LDI propose la création d'adresse e-mail, le paramétrage, la synchronisation et la migration des anciens mails pour un montant de 186,00TTC.

Approuvé à l'unanimité.

PROPOSITION DE MOTION ORGANISATION DES SERVICES PUBLICS –

Par courriel, le Président de Territoire d'Énergie 05 expose ses craintes vis-à-vis d'un nouvel acte de décentralisation de la part du Premier Ministre qui confirme son intention de reconnaître le Département comme « chef de file des réseaux de proximité » et de renforcer leurs capacités d'intervention dans les secteurs du numérique, de l'eau, de l'électricité de gaz.

Considérant que la distribution d'énergie (électricité, gaz, chaleur et froid) ainsi que celle de l'eau, constituent des services publics essentiels de proximité, TE05 propose un projet de motion à l'intention du Gouvernement.

Monsieur le Maire explique que la motion proposée demande au ministre de renoncer à mettre la production d'électricité, de gaz et d'eau sous la tutelle du département et de laisser la gestion aux compétences locales, c'est-à-dire au bloc communal (commune et intercommunalité).

Approuvé à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire propose de conserver le tour de garde des élus de la commune pour la permanence électorale des deux scrutins des élections municipales.

Deux conseillers municipaux permuteront leur tour habituel, le reste étant sans changement.

Séance levée à 21h00.

Fait à St-Etienne le Laus, le 27/03/2026.

Secrétaire de séance,
Mme Laurie RAMBAUD



Le Maire,
Mme Marie José GARNIER

